



TARN-ET-GARONNE
AMÉNAGEMENT

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

COMITE SYNDICAL REUNION DU 8 MARS 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le 8 du mois de mars (08.03.2024) à 15 heures 00 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 1er mars 2024, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

DELIBERATION N°03/2024-04 CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)

Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix	
Nombre de membres présents : 14, soit 436 voix	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2^{ème} Vice-Présidente), Mme NEGRE Marie-Claude (4^{ème} Vice-Présidente), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire), M. Josian PALACH (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)
Nombre de membres représentés : 4, soit 180 voix	M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme DELBREIL M. WEILL Michel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. GARGUY M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. TERRENNE
Nombre de membres absents excusés : 2, soit 39 voix	M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire), M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président)
Quorum : 328 voix	Atteint

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme BOURDONCLE

Suite à la réorganisation des services et de l'organigramme en cours au sein du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, il est proposé au Comité syndical de créer un poste de Directeur(trice) adjoint(e) au syndicat à compter du 1^{er} avril 2024.

Sous l'autorité et en appui du Directeur du syndicat, le(la) directeur(trice) adjoint(e) aura pour mission la coordination des politiques du syndicat, la supervision des différents Pôles et le pilotage stratégique et opérationnel du futur Pôle Ressources (Budget/Comptabilité, Ressources Humaines, Contrats de la Commande Publique, Fonctionnement des assemblées, Communication).

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

CONSIDERANT qu'aux termes de l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé ;

CONSIDERANT qu'en raison des besoins de la collectivité, il conviendrait de créer un emploi permanent à temps complet de Directeur(trice) adjoint(e) ;

LE PRESIDENT propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 1^{er} avril 2024 l'emploi suivant :

Nombre d'emplois	Grade	Nature des fonctions Niveau de recrutement	Temps de travail hebdomadaire
1	Attaché principal territorial	Directeur(trice) adjoint(e) Coordination des politiques du syndicat, supervision des différents Pôles et pilotage stratégique et opérationnel du Pôle Ressources Diplôme de niveau 1 Concours ou examen professionnel	35 h

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTÉ** les propositions ci-dessus dans les conditions précitées ;
- **CHARGE** le Président de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi seront disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Préfecture
le 13 MARS 2024

Fait à Montauban, le 8 mars 2024

Et de la publication le 15 MARS 2024

Le Secrétaire de séance

Le Président

Catherine BOURDONCLE

Jean-Michel BAYLET

Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Aménagement
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 3411Z

AR Préfecture

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20240308-03202404D-DE

Numéro d'acte : 03202404D

Date de décision : 08/03/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 4-1-1-0-0 (Fonction publique / Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. / création de poste)

Fichier acte : 03 2024 04 création emploi Directeur(trice) adjoint(e).pdf

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

Date d'envoi de l'acte : 13/03/2024 14:01:07

Date de réception de l'AR : 13/03/2024 14:01:16